

SAS 3A COMPTA FACILE
Société par actions simplifiées
Au capital de 1000 €
RCS NANTES 982795254
Siège social : 11 rue de Gigant 44100 NANTES

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2025

Le 17 décembre 2025 à 10h00,

Au siège social,

Les associés de la SAS, société par actions simplifiée au capital social de 1000 €, divisé en 100 actions se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président par lettre remise en mains propres.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en nom qu'en qualité de mandataire.

Madame CHERHAL Nathalie préside la séance en sa qualité de Présidente de la société.

Monsieur ROSENBAUM Charles assure les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau qui constatent que les deux associés présents ou représentés totalisent 100 actions sur les 100 actions composant le capital.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de séance met à la disposition des associés :

- Une copie de la lettre de convocation
- Le texte du projet de résolutions

Il déclare que tous les documents requis ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les formes et délais requis par la loi et par les statuts de la Société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification du nom de la Société

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met au voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée confirme la modification du nom de la société :

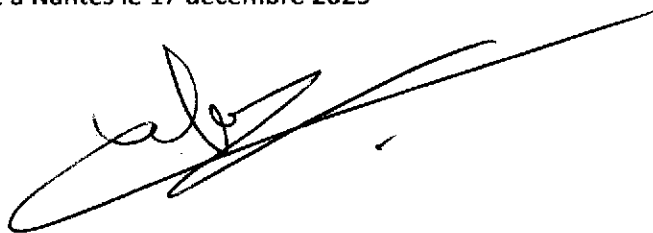
Le nouveau nom est : 3A FACILE

L'Assemblée adopte cette résolution par 100 voix pour sur 100 voix présentes ou représentées.

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été examiné et plus personne de demandant la parole, la séance est levée à 11h00.

Il a été dressé le présent procès verbal de ce qui précède qui a été signé après lecture aux associés présents, par le Président de séance.

Fait à Nantes le 17 décembre 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a long horizontal stroke.